

DISCOURS
SUR
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PRONONCÉ A

L'assemblée Législative de Québec

PAR

L'HONORABLE M. R. ROY

SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE

Monsieur l'Orateur,

Comme on l'a dit et répété bien des fois, la question de l'instruction publique est une cause d'intérêt général, une cause commune à laquelle tous les amis de l'éducation, tous ceux que préoccupent l'avancement et le progrès de cette province, doivent donner leur attention.

C'est dans cette pensée que je suis heureux de remercier, en ce moment, les honorables membres de cette Chambre qui ont pris part au débat, et que c'est pour moi un agréable devoir de les féliciter des éloquents discours qu'ils ont prononcés sur cette importante question à laquelle se rattache, en grande partie, notre avenir national.

Nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre des divergences d'opinions qui se sont fait jour durant ce débat et dans le cours de la discussion qui s'est faite depuis quelque temps dans la presse et dans le public. Du choc des idées jaillit la lumière, et je suis convaincu que tous les honorables députés de cette Chambre n'ont en ce moment qu'une seule et même pensée, un seul et même désir patriotique : celui de faciliter à l'administration l'accomplissement de la tâche importante qui lui a été confiée par les électeurs de cette province, en accélérant davantage les progrès de l'instruction publique, par un travail consciencieux dirigé vers l'éducation du peuple.